Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 43 (1986)

Heft: 3

Artikel: Le maître d'éducation physique polyvalent doit-il être préféré au spécialiste?

Autor: Curdy, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le maître d'éducation physique polyvalent doit-il être préféré au spécialiste?

Paul Curdy, maître d'éducation physique (inspecteur cantonal) à la retraite

Dans le manuel suisse d'éducation physique, livre I, Kurt Egger demande une «théorie orientée vers la pratique». Il est intéressant de constater que l'auteur de l'étude ci-dessus réalise ce postulat en présentant son travail sous la forme de 6 «recommandations» pratiques. La plupart d'entre elles s'adressent à des instances officielles: autorités politiques et scolaires (âge de la retraite, décharges horaires) – universités (instituts de formation) – associations professionnelles (cours de perfectionnement).

En tant que maître d'éducation physique retraité, je voudrais apporter quelques réflexions personnelles au sujet de la deuxième de ces «recommandations»:

«Le candidat maître d'éducation physique devrait mener en parallèle avec sa formation spécifique, des études dans une ou deux autres branches intellectuelles».

On ne peut que souscrire à cette proposition et encourager les futurs collègues à élargir ainsi leur horizon en ajoutant des cordes supplémentaires à leur arc d'enseignant. Une licence universitaire, un titre pédagogique complémentaire facilitent, en cas de «pépin», le recyclage vers une autre branche d'enseignement.

Est-ce à dire qu'il faut souhaiter la généralisation du statut de «maître polyvalent» (donnant des cours dans des branches intellectuelles parallèlement aux leçons d'éducation physique)? Faut-il admettre que le «pur maître d'éducation physique» (n'enseignant que dans sa seule discipline) représente une situation indésirable, aujourd'hui dépassée?

Dans son exposé des motifs, l'auteur dresse un parallèle objectif entre les avantages et inconvénients de ces deux statuts. J'aimerais y revenir.

Il est évident, dans la perspective de l'intérêt de l'enseignant, que la polyvalence est très attrayante. Débuter dans la carrière avec un horaire où l'éducation physique occupe la grande place, complétée par quelques cours en salle de classe; jouir d'un horaire «moitié-moitié», comme la bonne fondue, lorsque arrive la quarantaine; terminer sa carrière en gardant quelques leçons d'éducation physique (pour maintenir la forme), mais en consacrant la majeure partie de son temps à l'enseignement d'une ou plusieurs branches intellectuelles: voilà la réalisation d'un équilibre idéal de l'activité, la disparition du risque de saturation, le refuge contre l'impact du vieillissement biologique si préoccupant.

Alors: finis, les «purs maîtres d'éducation physique»? Si l'on ne considère pas uniquement le confort et la sécurité de l'enseignant, mais bien la qualité de l'enseignement – ce qui pourrait paraître prioritaire – on peut être plus réservé.

Engagé dès le début comme enseignant polyvalent, le maître doit nécessairement disperser son intérêt et ses forces sur plusieurs branches. Comment pourrait-il alors explorer et exploiter à fond les multiples possibilités qu'offre l'enseignement du sport, alors que le spécialiste y réussit à peine? Il est mathématiquement impossible au maître polyvalent de recueillir dans l'enseignement du sport la même somme d'expérience qu'un «pur maître d'éducation physique»; d'acquérir la même sûreté dans la compréhension des difficultés des élèves, dans l'observation et la correction des mouvements. Jamais il ne possédera autant de procédés d'enseignement, de progressions raffinées, de «trucs» méthodologiques, toujours plus efficaces lorsqu'ils sont trouvailles personnelles et non emprunts à la lecture et à l'expérience des autres. En un mot, l'enseignant polyvalent peut-il devenir un «maître» dans le plein sens du terme? N'est-on pas dès lors en droit d'émettre des doutes sur la qualité de ses cours d'éducation physique lorsque, l'âge venu, ils seront réduits à la portion congrue de son horaire?

Mais qu'en est-il du «pur maître d'éducation physique» vieillissant? Arrivé en fin de carrière, il devrait avoir depuis longtemps renoncé à faire des prouesses devant ses élèves, à les motiver par ses brillantes démonstrations, que l'expérience lui a appris à remplacer – souvent avantageusement – par d'autres moyens d'information choisis dans le large éventail à sa disposition. Humblement, avec réalisme, il accepte que ses élèves le dépassent en souplesse, en agilité, en performances de tout genre. D'autre part, il n'est pas difficile de faire admettre aux élèves qu'un maître blanchi sous le harnais ne soit plus l'idole à imiter, mais un enseignant amical, efficace, capable de comprendre leurs problèmes et de les aider dans leur cheminement mieux peut-être qu'un athlète brillant. J'ai connu un tel maître qui depuis des années n'était plus monté sur le tremplin de sa piscine, et qui, en fin de carrière, enthousiasmait encore ses élèves pour le plongeon, en amenant même certains jusqu'au niveau de championnats cantonaux.

C'est surtout à ces «simples» maîtres, qui n'ont pas «la chance» d'un enseignement polyvalent et «se bornent» à leurs cours d'éducation physique, que s'adresse la dernière des recommandations de l'auteur, une liste quasi exhaustive de bons conseils, à mettre en pratique longtemps avant que n'apparaisse «des ans l'irréparable outrage».

J'en retiendrai en particulier ceci:

- Ménager son corps, réfréner le légitime désir d'éblouir les élèves par des performances usantes
- Eviter d'ajouter à la charge de son enseignement les folles exigences de la compétition sportive moderne, rester un maître et non par surcroît un entraîneur sportif
- Equilibrer sa vie en ne consacrant pas ses loisirs à des activités uniquement physiques, mais surtout culturelles.

Je suis convaincu qu'ainsi ménagé, un organisme normal peut, sauf accident, supporter jusqu'à l'âge de la retraite et à la pleine satisfaction des élèves, la lourde charge d'un horaire complet d'éducation physique. ■

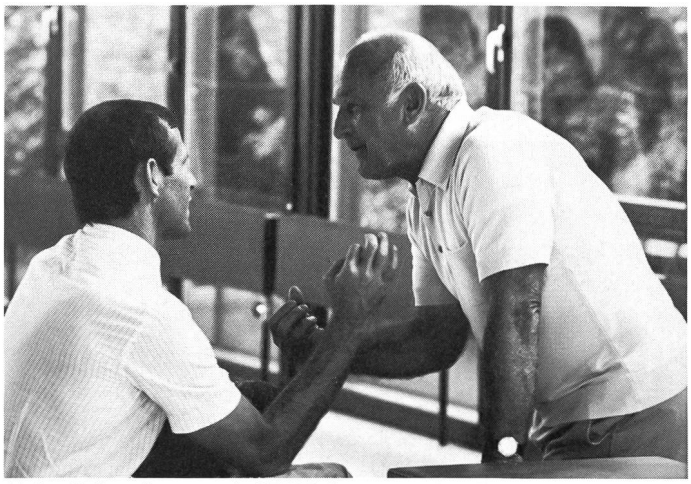

Heinz Keller, directeur de l'EFGS (le nouveau) et Paul Curdy, ex-inspecteur de gymnastique (l'ancien): explication ou confrontation?